

Hauts-de-France, Pas-de-Calais  
Bapaume  
7 rue de l'église

## Ancien orphelinat Sainte-Marie ou orphelinat des Sœurs-Bleues, puis maison d'enfants

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005160  
Date de l'enquête initiale : 2018  
Date(s) de rédaction : 2019  
Cadre de l'étude : patrimoine de la Reconstruction , enquête thématique régionale La première Reconstruction  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Appellation : orphelinat Sainte-Marie, orphelinat des Soeurs-Bleues, orphelinat Notre-Dame de Pitié  
Parties constituantes non étudiées : cour, jardin d'agrément, jardin potager, chapelle, atelier

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 2017, 000 AE 01, 66

### Historique

#### L'orphelinat entre 1867 et 1924

Un orphelinat géré par les religieuses de l'ordre des Servantes de Marie est créé dans une petite maison de la rue Sainte Anne (actuelle rue Gambetta) en 1867. Il porte également le nom d'"orphelinat des sœurs bleues", de la couleur des habits de leur ordre. La désaffectation de la caserne Vauban en 1868 est l'occasion d'acheter une partie du bâtiment pour y installer un orphelinat plus grand. Elles s'y installent la même année, mais ce n'est qu'en janvier 1869 que les sœurs peuvent s'en porter acquéreuses, en y consacrant une partie de leur dot (Dégardin, 1945). Il prend alors le nom de Notre-Dame de Pitié. Toute la surface entre l'ancienne caserne et les remparts est transformée en jardin potager. Seuls huit enfants sont accueillis à son ouverture mais ils sont plus de 50 à la veille de la guerre.

Dès le début du conflit, l'orphelinat est transformé en hôpital militaire. Comme le reste de la caserne, il n'est détruit que partiellement pendant la guerre mais les murs restants sont inutilisables pour reconstruire. Malgré tout, les sœurs reviennent à Bapaume dès juin 1920, et installent un orphelinat provisoire sur Les Promenades, à l'emplacement de l'actuel Square des Mères, juste en face du futur orphelinat.

#### Éléments de chronologie du projet de reconstruction

C'est la Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume qui prend en charge le dossier de reconstruction, confié à l'architecte Eugène Bidard. Pour ce projet, ce dernier travaille hors coopérative. Le projet est achevé en juin 1924 et la première pierre posée en octobre 1924 (Dégardin, 1945) après la validation du dossier par la commission cantonale. Les travaux s'achèvent fin 1926 avec l'installation de l'électricité, de l'eau chaude et du chauffage central. Le bâtiment peut désormais accueillir 60 orphelins. Le dossier administratif est clôturé en février 1929. La reconstruction aura coûté 1,1 million de francs.

L'orphelinat n'est pas reconstruit sur son ancien emplacement, désormais entièrement occupé par l'Institution Saint-jean-Baptiste, mais au bout de la rue de l'église.

#### Le projet de l'architecte : les plans

Les plans et le devis descriptif détaillé, conservés aux AD du Pas de Calais (10R9/97), permettent de bien connaître le projet de l'architecte. Le bâtiment doit comporter un réfectoire, une lingerie, des dortoirs, des salles d'étude, un parloir,

une chapelle et doit être complété par un préau couvert, "une cour de service avec remise, bûcher, clapier, poulailler". Le plan montre un bâtiment en L qui s'adapte à la forme de la parcelle, avec un large pan coupé à l'angle des rues de l'Église et du Donjon. Tout le reste de la parcelle est occupé par une cour, un jardin d'agrément et un potager. Chaque jardin était "clos de murs avec une porte charretière".

A l'intérieur de l'orphelinat, les espaces sont bien séparés : au rez-de-chaussée côté rue de l'Église on trouve les espaces dédiés à la vie en collectivité (cuisine, réfectoire, lingerie), la salle d'étude et un large vestibule d'accueil qui donne accès au parloir. Côté rue du Donjon, c'est à dire le petit côté du L, on trouve un logement et un second vestibule, en enfilade avec le premier, qui permet d'accéder à l'arrière du bâtiment et à la cour, tout en desservant la chapelle. L'accès à la chapelle peut également se faire directement depuis la cour. Au premier comme au second étage, l'ensemble du bâtiment est desservi par un couloir central. On y trouve, au premier étage les petits appartements des sœurs "cinq de chacun une pièce avec entrée et toilettes et cinq de deux pièces avec entrée et toilette", et au second les dortoirs des enfants, une infirmerie et une pharmacie. Pour l'ensemble des étages, tous les "water-closets" sont réunis dans l'extrémité de la petite aile donnant sur la cour. L'étage sous-comble, dont aucun plan prévisionnel de distribution n'est conservé aux archives, doit accueillir "deux chambres de domestiques et deux chambres de réserve et un grand grenier". Les escaliers, engagés tournants à retours autour d'un jour central, sont situés à l'extrémité de la grande barre du L pour celui de service, et au centre du bâtiment près du hall d'accueil pour les résidents.

### Le projet de l'architecte : les élévations

Le bâtiment compte un sous-sol, deux étages carrés et un étage de combles. L'architecte a imaginé une élévation ordonnancée à travées, particulièrement lisible sur la façade rue de l'Église. On compte huit travées pour cette façade, trois pour le pan coupé et quatre pour la façade sur la rue du Donjon, bien que pour cette dernière, la superposition verticale des baies soit moins affirmée. A chaque niveau de façade, la forme des baies est différente : rectangulaires avec un linteau droit au premier niveau, rectangulaires surmontées d'un petit fronton triangulaire au second niveau et enfin en plein cintre pour le dernier niveau. Cette superposition de baies est reproduite à l'identique sur les façades postérieures. Les baies de la chapelle tranchent nettement avec les autres : beaucoup plus larges, elles sont en plein cintre, entourées de ciment teinté pierre, et leur remplage accueille un oculus en partie haute. Un large bandeau entre le premier et le second niveau et une corniche sous le toit, apportent du relief à la façade et créent la continuité entre les trois façades extérieures du bâtiment. Enfin, un large pignon percé d'une baie rectangulaire sous un arc en plein cintre vient couronner les trois travées à l'extrémité de la façade rue de l'église, qui accueillent au centre la porte d'entrée monumentale surmontée d'un balcon. Ses rampants sont interrompus à mi-hauteur par un petit redent.

Le bâtiment est couvert par une toiture à longs pans à croupes, interrompue par des lucarnes au dessus de chaque travée. Seul le pan coupé bénéficie d'un rythme différent, avec une seule lucarne au dessus de la travée centrale. De nombreuses souches de cheminées, fines, hautes et couvertes par une mitre en terre cuite en forme de dôme, devaient être disséminées sur la toiture.

### Les matériaux préconisés par l'architecte

Outre les affectations des différents espaces du bâtiment, le devis descriptif permet de connaître avec plus de précision les matériaux prévus par l'architecte. Après déblaiement de la parcelle et nivellement du sol, les "murs de fondation seront construits en briques brutes cuites en moule de Bapaume [...]", comme les murs de refend et de clôture du jardin, mais "les murs en élévation des façades, pignons et souches de cheminées seront en briques cuites au four continu." "Tous les linteaux des baies sur façades seront en béton armé avec enduit sur faces vues". Sont également en béton armé les planchers hauts des caves, de la chapelle et du réfectoire "comprenant les poutres, poutrelles et poteaux nécessaires pour recevoir au dessus le mur des étages". L'architecte précise pour la composition du béton les proportions de graviers "bien lavés", de sable et de ciment et indique que toutes les armatures seront en "acier doux du commerce [...] d'une seule longueur pour les poteaux, poutres et poutrelles. [...] Le décoffrage ne sera toléré que dans les délais suivants : 4 jours pour les poteaux, 21 jours pour les hourdis, 45 jours pour les poutres et poutrelles". A partir du plancher haut du rez-de-chaussée, "tous les murs seront chaînés par des chaines en fer plat". Les cloisons de distribution seront soit en carreaux de plâtre "avec 3 rangs de fils de fer galvanisé" pour les plus fines, soit en briques pour les épaisses. L'ensemble des murs intérieurs et des plafonds reçoit un enduit en plâtre qui sera lissé puis peint à l'huile, quelquefois avec un décor de faux appareil de couleur pierre (chapelle, vestibules) ou de faux lambris (parloir, salle d'étude). Les murs des logements et du parloir reçoivent du "papier de tenture" (c'est à dire du papier peint). Les sols sont en béton, laissé nus pour les sous-sols, "carrelé en carreaux de céramique à 60 francs le m<sup>2</sup>" pour les vestibules d'entrée et de la chapelle ainsi que le couloir vers le réfectoire, "dallé en mosaïque granito au prix de 55 francs le m<sup>2</sup> pour la chapelle et le réfectoire, parqueté de chêne pour le parloir et la salle d'étude. Dans les étages, les planchers en sapin seront "brochés sur solives". Enfin, les seuils de porte et les départs d'escalier seront en "roche de Comblanchien", les autres marches des escaliers étant en chêne pour l'escalier central et en fer pour l'escalier de service. Les portes sur l'extérieur et celles des pièces d'apparat du rez-de-chaussée sont en chêne, les autres en sapin. La charpente, également en sapin, est couverte par de l'ardoise d'Angers "carrée de grand format" posée au clou, de même que les lucarnes. Pour le préau, l'architecte fait le choix d'une couverture en zinc.

L'architecte accorde aussi de l'importance à l'aspect qu'aura son bâtiment. Ainsi, les murs extérieurs en briques (y compris pour les jouées des mansardes) seront jointoyés au ciment Portland, matériau qui sert aussi pour l'enduit des soubassements et des marches des escaliers extérieurs où il est bouchardé. Le ciment utilisé pour réaliser "les bandeaux, corniches, linteaux de baies et sommiers", sera teinté à la chaux. Pour "le grand pignon" l'architecte préconise, pour recouvrir le béton, un "enduit tyrolien moucheté, jeté au balai, à 3 couches, sur crépi de fond et teinte ton pierre de 25 mm d'épaisseur".

### La réalisation et les évolutions ultérieures

Si l'architecture du bâtiment initial n'est quasiment pas modifiée, il a été complété par des extensions qui sont venues se greffer à lui. Les vues aériennes (IGN) attestent la construction d'une aile prolongeant le bâtiment au nord (rue de L'Église) avant 1947. Ce bâtiment de classes est également visible sur une carte postale des années 1940. Sur la vue de 1963, on distingue un bâtiment nouvellement construit à l'arrière de cette nouvelle aile. Le témoignage d'un ancien pensionnaire vient confirmer que la construction a eu lieu au tout début des années 1960 "en parpaings avec au sol des carrelages rouge-bruns et des fenêtres en haut [dans la toiture] que l'on ouvrait au moyen d'un câble coulissant. Ce bâtiment possédait une seule porte d'accès qui donnait dans la cour. Un autre petit bâtiment y était accolé, qui servait essentiellement de garage à la 2CV de la sœur infirmière avec un accès à la cour par une large porte". Il confirme que les jardins étaient toujours là en 1960, délimités par un petit muret de briques surmonté de grilles en fer forgé : celui d'agrément côté rue du Donjon, et celui potager, qui accueillait aussi les animaux de basse-cour, du côté du presbytère. Dans l'angle du jardin d'agrément se trouvait une petite grotte du modèle de Lourdes avec sa statue mariale. En 1967, lors de son départ de l'orphelinat, le jardin d'agrément existait toujours... A partir de 1969, tous les enfants sont scolarisés dans les autres écoles de Bapaume. L'enseignement n'est plus à la charge des religieuses qui en profitent pour aménager leurs locaux afin d'offrir des activités sportives et culturelles aux enfants. L'orphelinat devient une maison des enfants.

Sur la vue de 1967, un préau a été construit à l'ouest de la cour, qui n'apparaît plus sur la vue de 1983. Enfin, cette vue de 1983 montre aussi la reconstruction (?) du bâtiment de 1963 et son extension, qui correspondent à la disposition actuelle. Une campagne de restructuration du rez-de-chaussée menée en 2019 a fait disparaître les logements, le réfectoire, le parloir et la chapelle transformés en bureaux et salles de classe.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle, 2e quart 20e siècle, 3e quart 20e siècle, 4e quart 20e siècle

Dates : 1924 (daté par source), 1926 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Eugène Bidard (architecte, attribution par source)

## Description

L'édifice occupe une parcelle d'angle traversante, à l'angle des rues de l'Église et du Donjon. Il comprend un bâtiment principal prolongé par un bâtiment secondaire, tous deux alignés sur la rue de l'Église, une cour et un bâtiment à l'ouest. Le bâtiment principal compte deux étages carrés et un étage de comble. Il est construit en briques et couvert par un toit à longs pans à croupes, avec une couverture en tuile mécaniques. Le toit est interrompu par des lucarnes, dont le rythme n'est pas le même au dessus des façades et du pan coupé.

La façade sur rue du bâtiment principal présente un ordonnancement en travées, décorée par des bandeaux entre le premier et le second niveau et sous la corniche en encorbellement qui reçoit le chéneau. La forme des baies de formes diffère en fonction du niveau de façade. Le pignon qui surmonte l'entrée principale est percé d'une niche qui accueille une statue de la vierge.

A l'arrière de ce bâtiment principal, on trouve un parking bitumé et un bâtiment carré couvert par des sheds, qui accueille des salles de réunion et des bureaux.

Le bâtiment secondaire, aligné sur la rue de l'Église, compte un étage carré. Il est construit en parpaings de béton masqués par un enduit et couvert de tuiles mécaniques.

Une visite à l'intérieur du bâtiment a confirmé les nombreuses transformations réalisées depuis la construction de l'orphelinat. Il n'est donc plus possible aujourd'hui de voir si la distribution imaginée par l'architecte a été respectée.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; béton, parpaing de béton, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés, 1 étage carré

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; pignon couvert

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour

## Décor

Techniques : sculpture

Représentations : Vierge

Précision sur les représentations :

La statue est située dans une niche en plein cintre tout en haut du pignon.

Elle représente la Vierge debout, les bras ouverts et le visage incliné vers le sol. Le choix de ce personnage de mère, ainsi que l'attitude accueillante qui lui est donnée conviennent particulièrement bien au décor d'un orphelinat. Bien qu'il manque les personnages sous le pallium de la vierge, cette composition n'est pas sans rappeler celle des Vierges au manteau (ou vierges de miséricorde), accordant leur protection aux enfants et aux faibles. Le traitement des plissés ou de l'expression du visage la rattache cependant à la statuaire de série de la fin du 19e siècle.

## Statut, intérêt et protection

Comme presque toujours, on retrouve dans la maison d'enfants les matériaux classiques de la reconstruction : brique, béton armé "maquillé" par des enduits ou des crépis. Mais le choix de l'ardoise en couverture est revanche moins fréquent car c'est un matériaux cher.

Le plan et l'élévation sont eux-aussi assez classiques. La seule originalité est le large fronton triangulaire, qui ne se trouve pas sur le pan coupé, mais vient rompre la façade sur la rue de l'église.

Le devis descriptif fournit une description extrêmement précise des matériaux à employer (composition, origine géographique) et de la manière dont ils doivent être mis en œuvre. L'architecte indique ainsi que le pureau des ardoises doit être de 11 mm, ou précise le nombre des paumelles pour chaque type de porte. Il est également très pointilleux sur la mise en place des parties en béton armé (types de fers, composition du béton, durée du coffrage...), ce qui peut s'expliquer par la relative "jeunesse" de ce matériau dans le panel des matériaux "grand public", qui demande donc peut-être des explications précises pour être mis en œuvre correctement. Mais le luxe de détails du devis s'explique peut-être aussi par le fait que ce projet coûteux est réalisé hors coopérative, et que Bidard y aurait consacré plus de temps qu'aux autres projets, il est vrai plus répétitifs, de reconstruction de maisons.

En plus du béton armé, certains matériaux se retrouvent dans d'autres constructions de Bidard, en particulier l'enduit tyrolien qu'il utilise aussi pour le décor des [maisons Sheffield](#).

Le bâtiment initial n'a pas subi de modifications significatives. Seule la toiture a été refaite en tuile mécanique dans les années 1960. Les jardins ont disparu, remplacés dans les années 60 par un bâtiment accueillant des salles de jeux (aujourd'hui des bureaux) puis un parking. Depuis les années 60, le fronton est occupé par une niche accueillant une statue de la Vierge et plus par un arc en plein cintre couvrant une baie rectangulaire tripartite. Les modifications les plus significatives sont sans doute l'ajout des extensions, le long de la rue de l'Église, puis dans la cour.

Statut de la propriété : propriété d'une association culturelle

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R 9/97. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier 1463. Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume. Orphelinat et dépendances à Bapaume : plans, élévations, devis descriptif.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : coupe, façade du pan coupé, façade postérieure sur jardin, façade en retour sur rue, façade principale sur rue de l'église. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
  - Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée avec les cours, préaux, jardins et potager. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
  - Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E.Bidard, architecte, le 18 juillet 1924.
  - Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans 1er et 2e étage. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
  - Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans des caves et sous-sols et des combles. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Plans, élévations, devis descriptif.

### Documents figurés

- Institution Saint Jean Baptiste, orphelinat Sainte Marie et église Saint Nicolas. Papier à en-tête de l'école, vers 1905 (coll. part.).

•

Bapaume - Panorama. Carte postale , vers 1910 (Coll.Part.). A l'arrière-plan la Caserne Vauban - Orphelinat Sainte Marie et Institution Saint Jean Baptiste.

- **Bapaume - le collège Saint-Jean-Baptiste. Carte postale, vers 1910** (coll. part.). Vue sur la partie de l'ancienne caserne Vauban abritant l'orphelinat des soeurs Bleues.
- **Bapaume - Orphelinat. Photo Coquerez - Dessailly.** Carte postale, vers 1935 (coll. part.). Vue générale.
- **Bapaume - vue prise du donjon.** Carte postale, vers 1940 (coll. part.). Vue sur la cour, les jardins et la façade arrière de l'orphelinat.

## Bibliographie

- QUINT, Norbert. **Un orphelin de Bapaume - souvenirs d'enfance de 1953 à 1967.** Impression du Livre.com, St-Laurent-du-Var.  
chap. 5
- DÉGARDIN, Gaston. **Rues et monuments de Bapaume.** Arras : Presses de l'imprimerie centrale de l'Artois, 1945.  
p. 66 - 67

## Annexe 1

### L'intérieur de la maison d'enfants de bapaume vers 1960 d'après le témoignage d'un ancien pensionnaire

(extraits du livre de M. Norbert Quint : "*Un orphelin de Bapaume - souvenirs d'enfance de 1953 à 1967*" - Impression du Livre.com, St-Laurent-du-Var)

#### Chapitre 5 - L'orphelinat :

1) Description du bâtiment début des années 1960

Au sous-sol il y a les caves à demi -enterrées, donnant sur la façade par des soupiraux qui permettent la livraison des produits de stockage. En descendant par l'escalier, on trouve sur le côté gauche le stock de charbon puis le stock de pommes de terre, une pièce fermée qui renferme les réserves alimentaires, et en bout le chauffage central avec aussi un stock de charbon. La cave a servi pour enfermer les plus turbulents.

Au rez-de-chaussée, la grande porte d'entrée [n'était ouverte que] dans les grandes occasions. Lorsque l'on sonnait de l'extérieur, on entendait crocheter la gâche et la porte s'ouvrait alors. Un escalier de marbre se présentait à nous et en son haut une religieuse nous attendait ; elle avait permis l'ouverture de la porte grâce à une poignée reliée par un fil de fer qui rejoignait la serrure et longeait la rambarde. Généralement il incombait à la sœur chargée de la lingerie d'ouvrir [...].

Sur le haut de l'escalier, à droite se trouvait le parloir [...]. Sur la gauche il y avait une petite pièce qui donnait accès au petit presbytère lui-même relié à la chapelle. A côté de cette pièce, un grand vestibule permettait l'accès aux différentes pièces du rez-de-chaussée. Dans le fond, après avoir descendu quelques marches, on accédait à la porte qui donnait sur le jardin potager. Mais avant cela juste sur la gauche se trouvait la chapelle. Simple, sobre et calme, avec ses bancs et reposoirs de bois, son autel et son confessionnal. [...] Au-dessus du confessionnal se trouvaient des fenêtres qui donnaient accès au garage du dispensaire et que l'on ouvrait pour permettre aux grands d'assister au culte lorsque la chapelle était pleine.

Du vestibule, on avait accès aux toilettes, dans le fond à droite, et à l'escalier "privé", réservé aux sœurs, que nous n'empruntions que quelques rares fois pour nous rendre à la messe dehors. Entre cet escalier et le parloir il y avait le couloir qui permettait de se rendre dans les parties qui nous étaient attribuées tout en passant sur la gauche devant la lingerie et sur la droite devant une petite pièce généralement réservée au médecin ou à Mr le Curé. Après avoir franchi une porte, le couloir donnait sur la droite sur le grand réfectoire avec ses tables et bancs placés dans le sens de la longueur et sur deux rangées; puis devant le petit réfectoire où l'on trouvait une large table basse circulaire pour les plus petits et d'autres tables pour les moins petits. Une autre porte terminait ce couloir et donnait dans un petit vestibule qui permettait l'accès sur la droite à une petite pièce qui servait de petite salle de restaurant aux gens de passage dûment invités par les sœurs. Puis il y avait l'escalier de bois qui donnait accès aux étages avec son garde-fou en fer forgé recouvert de bois et qui nous permettait de super glissades en l'enfourchant pour descendre. En son début, après avoir

descendu quelques marches, il y avait la porte d'accès à la cave et à côté la porte qui permettait de pénétrer dans l'autre bâtiment.

Sur le côté gauche de ce vestibule: la cuisine avec en son milieu les fourneaux alimentés par du charbon. Tout autour étaient rangés la cuisinière réservée au bouillage du lait, le mélangeur-broyeur de purée et fromage blanc, le petit évier pour la vaisselle des sœurs, les tables de travail pour préparer les aliments et les divers casiers et tiroirs d'ustensiles. De la cuisine on accédait à trois autres pièces. Le cellier avec ses silos à sucre, où par des trappes s'écoulait ce délicieux aliment, parfois de jolis blocs en tombaient pour notre bonheur et gourmandise. Du cellier on rejoignait le réfectoire des religieuses qui donnait aussi dans la cuisine. De cette pièce les sœurs avaient la vue sur la cour de récréation, mais des rideaux nous empêchaient de faire les curieux de l'extérieur. Enfin la troisième pièce nous était accessible car donnant sur la cour et où l'on pouvait s'y présenter pour faire la vaisselle à la main ou avec la machine qui arrivera plus tard; ou encore aider aux pommes de terre qu'une machine épluchait par un disque de pierre râpeuse. Puis il nous fallait les réceptionner dans des seaux et les laver dans les bacs.

La cour [était] réservée aux récréations et lieu principal où se déroulaient nos vacances. [...] Cette cour était donc accessible par quatre puis cinq possibilités : la porte près de la chapelle ; la lingerie, accès réservé aux religieuses que nous n'empruntions que rarement ; la porte de la cuisine ; et la porte principale qui pour nous se trouvait à l'angle des deux bâtiments. Plus tard un autre accès a été rendu possible par la mise en place des toilettes au bout du bâtiment, près du presbytère, toilettes qui donnaient accès aux douches et à la petite salle [...] occupée par la buanderie et où nous allions tous les samedis nous préparer à la douche [...].

Cette cour possédait en son bout un préau dont le mur servait d'enceinte et bordait la petite route de derrière. Par temps de brouillard il arrivait parfois que le préau soit invisible des bâtiments alors que la cour faisait au grand maximum 30 mètres de longueur. En regardant vers ce préau, sur la gauche se trouvait le potager des sœurs avec en son bout un bloc de rochers apportés là pour faire une grotte où se trouvait une statue de Marie. Mais le plus important pour nous était le potager, ou encore le verger avec son cerisier, ses groseilles et ses croques -poux (groseilles à maquereaux) que nous allions marauder en franchissant les grilles pointues. Sur le côté droit de la cour, se trouvait à l'origine un autre jardin potager qui prenait comme largeur la longueur du bâtiment le plus récent où se trouvait la buanderie. En son extrémité il y avait les animaux élevés par les bonnes sœurs : quelques poules et lapins et surtout un cochon avec sa porcherie. [...] Par la suite, les animaux ont disparu, la porcherie et le poulailler ont été abattus ; le jardin -potager a été complètement retourné et même creusé [...] puis un bâtiment est sorti de terre, il fit dès lors office de salle de jeux et de garage. Allons maintenant dans les étages pour continuer la visite.

En prenant le petit escalier de bois près de la cuisine, on arrive au premier étage où se présente face à nous un couloir qui dessert de nombreuses pièces. Tout de suite à droite commencent les chambres des sœurs avec celle de la Mère Supérieure. Le côté gauche est réservé en son début à la classe des maternelles. [...] Le couloir était fermé en son milieu par une porte, au-delà cela nous était absolument défendu de passer. On y trouvait les autres chambres des sœurs et à côté le bureau du secrétaire-comptable. La visite de l'étage se continue en revenant sur nos pas où près de l'escalier se trouvait la pièce d'accès au second bâtiment, sur les murs il y avait les portes -manteaux numérotés. [...] Dans le bâtiment neuf un couloir se présente à nous. Sur la gauche une porte légère donne accès à la classe du Cours Préparatoire et des Cours Moyens 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années. Par une fenêtre située près des tableaux et au niveau du sol, on pouvait voir le couloir de l'autre bâtiment décrit plus haut. Le couloir donnait ensuite accès à une autre porte où se trouvait la classe des Cours Moyens. Ces deux classes étaient séparées par une cloison qui se repliait et permettait de former une seule pièce. Enfin le couloir permettait encore l'accès à une autre pièce qui servait de débarras à fourniture scolaire puis s'achevait par les toilettes et lavabos en son fond. On accédait aussi aux toilettes par la classe des "grands". C'est bien plus tard qu'un escalier de secours en colimaçon fera son apparition dans cette pièce pour évacuation au-dehors.

En reprenant l'escalier on arrivait au deuxième étage.

Un immense couloir se présente à nous avec en son début deux pièces réservées à la lingerie. Puis le petit dortoir, sur la droite avec les lavabos et toilettes en son bout, était réservé aux plus jeunes. À gauche le grand dortoir, réservé aux plus grands. Au fond du couloir les casiers et armoires de rangement puis la salle de toilette dont la pièce était coupée en deux, et donnait accès au grand et aussi au moyen dortoir qui se trouvait sur la droite. En fait de lavabos nous avions une rangée d'auge comme celle que l'on voit encore dans les pâtures pour les bêtes ; des robinets sortaient d'un tuyau qui parcourait le mur. C'est plus tard que les lavabos arriveront. Dans chacun de ses dortoirs, aux deux bouts, il y avait les cellules des sœurs. Certaines étaient cloisonnées de bois mais la plupart étaient composées de rideaux pendus à des barres de fers. A l'intérieur de ces enclos privés, une armoire et un lit. Ainsi les religieuses assuraient une présence et surveillance rapprochées. Dans le fond à droite, face aux escaliers une rangée d'armoires [...].

En revenant sur nos pas nous reprenons l'escalier en colimaçon et nous arrêtons en son milieu où se trouve une porte basse donnant accès aux combles du nouveau bâtiment [...].

En continuant l'escalier nous arrivons au troisième et dernier étage un peu mansardé. [...] Son accès nous en était interdit. Les anciens, qui par orgueil, savent tout mieux que tout le monde, nous disaient que l'étage avait servi de dortoir autrefois, quand le nombre d'enfants était plus important. [...] À la fin de mon séjour, vers 1965, cette zone est devenue en grande partie des salles de jeux toutes rénovées et une salle de lecture.

[...]

### 3) L'orphelinat

Après la Seconde Guerre Mondiale, les effectifs d'enfants vont croître : 40 en 1945, 70 en 1955, 80 en 1957 et 85 en 1973. L'institution passera d'orphelinat à Maison d'enfants.

Vers 1960, une première monitrice arrive pour s'occuper des plus jeunes. Une dizaine d'aînés vont en classe du secondaire et du Certificat d'Études à l'Institution saint Jean Baptiste. [...] En 1968, les Tout-Petits sont scolarisés à l'Institution Notre-Dame. A partir de 1969, tous les enfants sont scolarisés dans les autres écoles de Bapaume. L'enseignement n'est plus à la charge des religieuses qui en profitent pour aménager leurs locaux afin d'offrir des activités sportives et culturelles aux enfants. Les travaux commencés en 1965 se poursuivront jusqu'en 1973.

#### **Chapitre 12 : La salle de jeux**

Une ancienne carte postale de l'orphelinat montre bien les deux jardins qui jouxtent la cour de récréation. Celui qui était du côté de la rue du donjon restera en place tout le temps de mon séjour ; l'autre qui bordait la propriété de monsieur le curé allait disparaître au début des années 60. L'entreprise bapalmoise Zuliani allait défoncer le terrain pour creuser les fondations d'un bâtiment appelé salle de jeux. [...] Avec toute la curiosité des enfants de notre âge, nous vîmes s'élever de hauts murs de parpaings rapidement recouverts d'une toiture. Quelques fenêtres sur la hauteur que l'on pouvait ouvrir à l'aide d'une poignée et d'un rail où coulissait le câble. Une seule porte pour y pénétrer, en tôle et fer. Le sol était recouvert de grands carrelages couleur bordeaux.

Une autre salle jouxtait ce grand et haut bâtiment sur la largeur, elle avait fonction de servir de garage à la 2Cv de la sœur infirmière. Une autre porte de fer et de tôle permettait d'y accéder de l'extérieur et de ranger dans sa longueur la voiture. Le reste de cette petite salle servait de rangement aux tables et tapis de judo. Pour ne pas avoir à passer par la porte extérieure qui servait au garage, une petite porte avait été placée sur l'autre côté ; elle donnait dans le petit couloir qui permettait d'accéder à la porte de la salle de jeu. Pas de parpaings sur ce côté mais des cloisons qui ne montaient pas jusqu'au toit et se terminaient par des plaques de plexiglas. Ce bâtiment était haut, et assez vaste pour nous y accueillir les jours de pluie, mais il n'était pas chauffé ce qui en faisait l'hiver un endroit hostile. Humidité et froid y faisaient bon voisinage au détriment des enfants qui pestaient contre ces conditions presque inhumaines. L'été la toiture rendait la chaleur à l'intérieur ce qui obligeait à ouvrir tous les vasistas et nous incommodait quand même. La grande salle servait aussi à la pratique des punitions ; il n'était pas rare de voir les plus terribles d'entre nous tourner inlassablement contre les murs en une ronde interminable. [...] Pour la pratique du judo, c'était le top, les tapis étaient positionnés sur le sol faisant un tatami très vaste où la trentaine de judokas s'adonnait à ce sport martial. [...] C'est certainement à partir de cette époque que la cour fût bitumée.

## **Annexe 2**

### **Les matériaux de la reconstruction à Bapaume**

- Aggloméré Coignet : béton aggloméré.

- Ardoise de Fumay : extraite dans les carrières de Fumay, petite ville des Ardennes françaises, à proximité de la frontière belge.

- Briques de meule et briques à four continu :

La fabrication de la brique de meule est la plus simple à mettre en œuvre : les briques crues sont empilées, entourées de bois puis recouvertes de terre. La combustion du bois cuit les briques. Ne demandant ni main-d'œuvre qualifiée ni structure industrielle, la production peut reprendre très rapidement après la guerre. Cependant, le mode de cuisson implique qu'en fonction de leur position par rapport au foyer, les briques ne sont pas identiques : plus ou moins cuites, elles présentent des différences de taille (les moins cuites sont un peu plus grandes), de couleur et d'aspect mais également de résistance. Elles sont donc plutôt utilisées pour du gros-œuvre.

Les briques cuites au four continu sont issues d'une production industrielle : les briques crues sont disposées sur un tapis roulant dont la vitesse de passage dans le four est contrôlée et constante, tout comme la température du four.

Les briques produites sont donc toutes identiques. Leur production est plus coûteuse et elles sont donc utilisées principalement pour des parties de bâtiment visibles. De plus, leur production étant dépendante de la reconstruction industrielle, elle ne reprend pas tout de suite après la guerre.

- Calandrite : matériau bitumé assurant l'étanchéité d'un toit à faible pente ou d'un toit-terrasse.

- Carreaux d'Auneuil : carreaux de céramique à motifs, également appelés carreaux de ciment, produits par la fabrique [Boulenger à Auneuil \(Oise\)](#).

- Carreaux rouges de Beauvais : carreaux de terre cuite rouge sans décor et sans glaçure, dont la forme peut être hexagonale, carrée ou rectangulaire.

- carreaux de trottoir : carreaux aux bords biseautés.

- Crépi ou enduit tyrolien : l'enduit tyrolien est un crépi projeté avec une machine à manivelle appelée tyrolienne - nom de sa région d'origine - qui garde une fois sec un aspect granuleux.

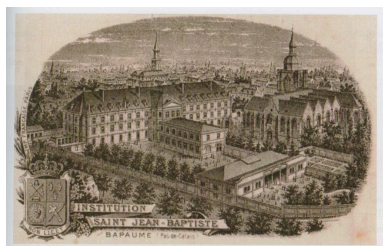
- Granito - terrazzolith : le granito est un béton constitué d'un liant (ciment coloré) et de grains de marbre, dont le parement est poli. Il peut être utilisé comme revêtement mural ou comme sol. Il est soit coulé en place ou fabriqué en



plaques. C'est un matériau très courant dans le logement social et les équipements de l'entre-deux-guerres et jusque dans les années 1950. Le nom "terrazzolith", devenu commun, correspond à une ancienne marque commerciale.

- Lincrusta : papier peint imitant un lambris bois.
- Papier de tenture : papier peint.
- Pierre bleue : calcaire dur de couleur gris-bleu extrait dans l'Avesnois et en Belgique. Elle est appelée pierre bleue de Belgique ou de Soignies.
- Pierre de Marquise : calcaire extrait d'une carrière du Boulonnais.
- Pierre fine de Saint-Maximim : calcaire dur à grain plus ou moins fin, de couleur beige à jaunâtre, extrait des carrières de Saint-Maximim (Oise).
- Pierre d'Hydrequent ou de Lunel : calcaire dur, de couleur grise, extrait de carrières dans le Boulonnais.
- Plancher pose à l'anglaise : les lames sont posées parallèlement les unes aux autres mais elles ne sont pas de la même longueur ce qui anime visuellement la surface. C'est la pose la plus facile à réaliser et la plus fréquemment utilisée.
- Plancher pose point de Hongrie : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. Chaque lame, coupée de biais à ses extrémités, est posée de façon à former un angle de 45 à 60 degrés avec la lame de la travée voisine.
- Plancher pose à bâtons rompus : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. A la différence du point de Hongrie, les extrémités des lames forment des angles droits. Les lames s'emboîtent extrémité contre bord long et non pas extrémité contre extrémité.
- Sgraffito : technique qui consiste à graver un décor dans un mortier coloré appliqué en fine couche sur un enduit noir. Le tracé en creux donne au dessin une plus grande précision et convient aux décors extérieurs observés à distance.
- Silexore : peinture minérale à base de silicate de potassium mise au point en 1857 qui s'utilise sur la pierre ou les enduits de ciment et durcit en prenant l'aspect de la pierre sous l'action de l'air et des U.V, ce qui la rend presque inusable. Elle est hydrofuge. Silexore, devenu nom commun, est à l'origine la marque du fabricant.
- xylolith (ou eubolith) : mélange de ciment et de sciure de bois.

## Illustrations



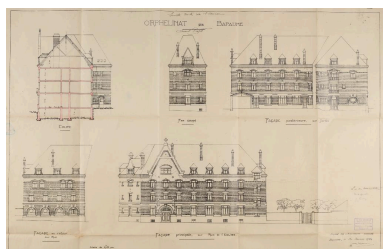
Institution Saint Jean Baptiste, orphelinat Sainte Marie et église Saint Nicolas. Papier à en-tête de l'école, vers 1905 (coll. part.).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20206200021NUCA



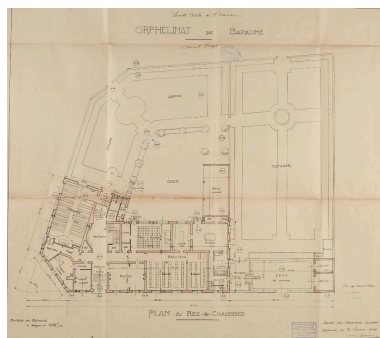
Bapaume - Panorama. Carte postale, vers 1910 (Coll.Part.). A l'arrière-plan la Caserne Vauban - Orphelinat Sainte Marie et Institution Saint Jean Baptiste.  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20196201049NUCA



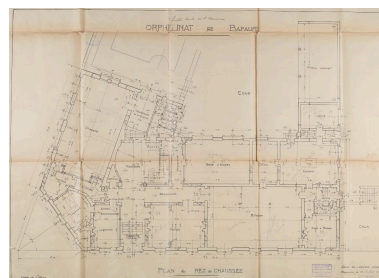
Bapaume - le collège Saint-Jean-Baptiste. Carte postale, vers 1910 (coll. part.). Vue sur la partie de l'ancienne caserne Vauban abritant l'orphelinat des soeurs Bleues.  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20196200946NUC1A



Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : coupe, façade du pan coupé, façade postérieure sur jardin, façade en retour sur rue, façade principale sur rue de l'église. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924. (AD Pas-de-Calais, 10R9/97, dossier n°1463).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)



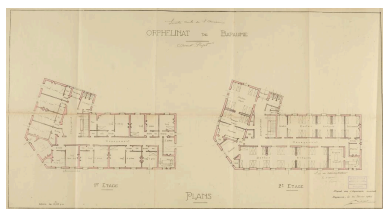
Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée avec les cours, préaux, jardins et potager. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le



Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E.Bidard, architecte, le 18 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, 10R9/97, dossier n°1463).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20216200206NUCA

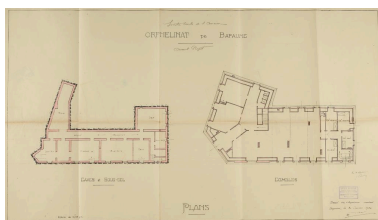


IVR32\_20216200211NUCA



Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans 1er et 2e étage. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.(AD Pas-de-Calais, 10R9/97, dossier n°1463). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32\_20216200209NUCA

30 janvier 1924. (AD Pas-de-Calais, 10R9/97, dossier n°1463).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20216200208NUCA



Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans des caves et sous-sols et des combles. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924. (AD Pas-de-Calais, 10R9/97, dossier n°1463). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32\_20216200207NUCA



Bapaume - Orphelinat. Photo Coquerez - Dessailly. Carte postale, vers 1935 (coll. part.). Vue générale. Phot. Bouvet Hubert IVR32\_20206200025NUCAB



Bapaume - vue prise du donjon. Carte postale, vers 1940 (coll. part.). Vue sur la cour, les jardins et la façade arrière de l'orphelinat. Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32\_20196200942NUC1A



Vue générale depuis l'angle des rues de l'église et de Flandres-Dunkerque. Phot. Hubert Bouvet IVR32\_20196200367NUC4A



Vue arrière des bâtiments depuis la rue du donjon. Phot. Delphine Volto-Jourdan IVR32\_20216200593NUCA



Détail de la façade sur la rue de l'église : porte d'entrée et fronton-pignon. Phot. Hubert Bouvet IVR32\_20196200366NUC4A



Façade rue de Flandres-Dunkerque. Phot. Delphine Volto-Jourdan IVR32\_20216200594NUCA



Détail du décor du fronton avec la statue de la Vierge. Phot. Delphine Volto-Jourdan IVR32\_20216200571NUCA

## Dossiers liés

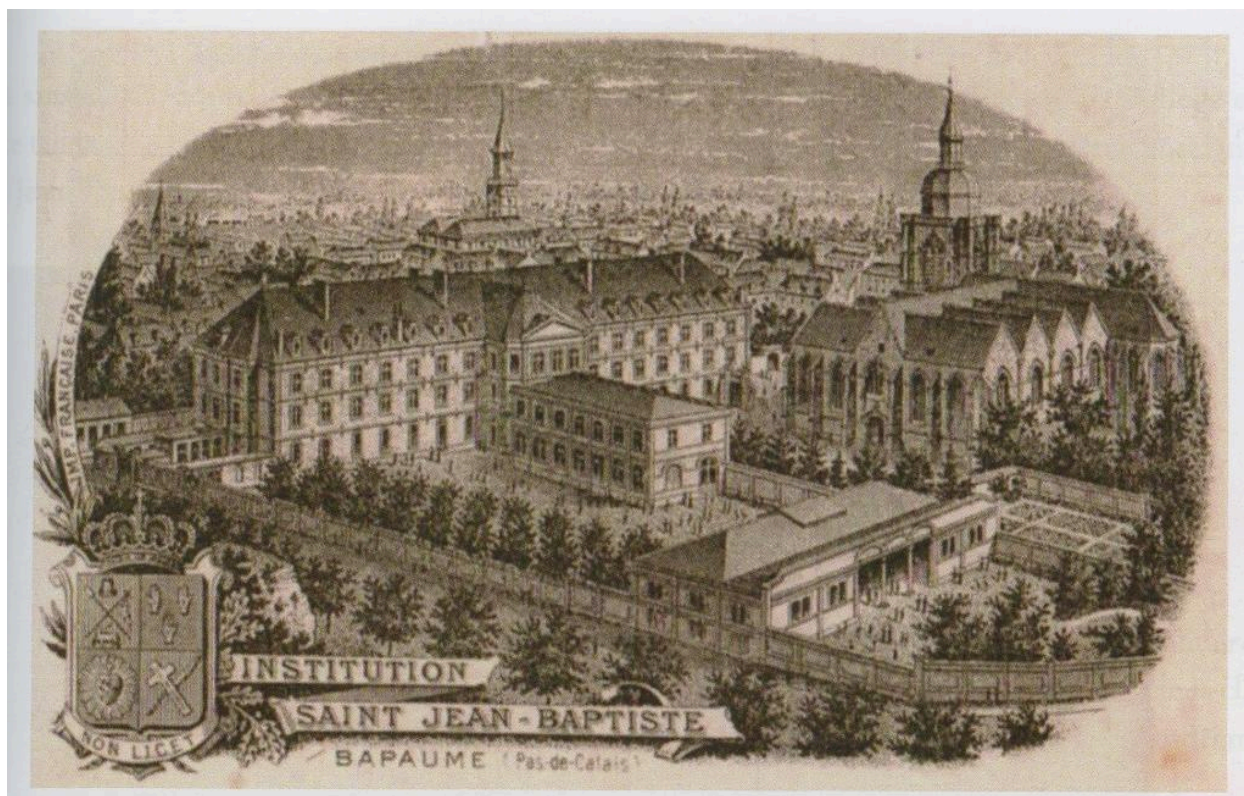
Oeuvre(s) contenue(s) :

**Oeuvre(s) en rapport :**

La ville de Bapaume (IA62005136) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Institution Saint Jean Baptiste, orphelinat Sainte Marie et église Saint Nicolas. Papier à en-tête de l'école, vers 1905 (coll. part.).

IVR32\_20206200021NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Bapaume - Panorama. Carte postale, vers 1910 (Coll.Part.). A l'arrière-plan la Caserne Vauban - Orphelinat Sainte Marie et Institution Saint Jean Baptiste.

IVR32\_20196201049NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bapaume - le collège Saint-Jean-Baptiste. Carte postale, vers 1910 (coll. part.). Vue sur la partie de l'ancienne caserne Vauban abritant l'orphelinat des soeurs Bleues.

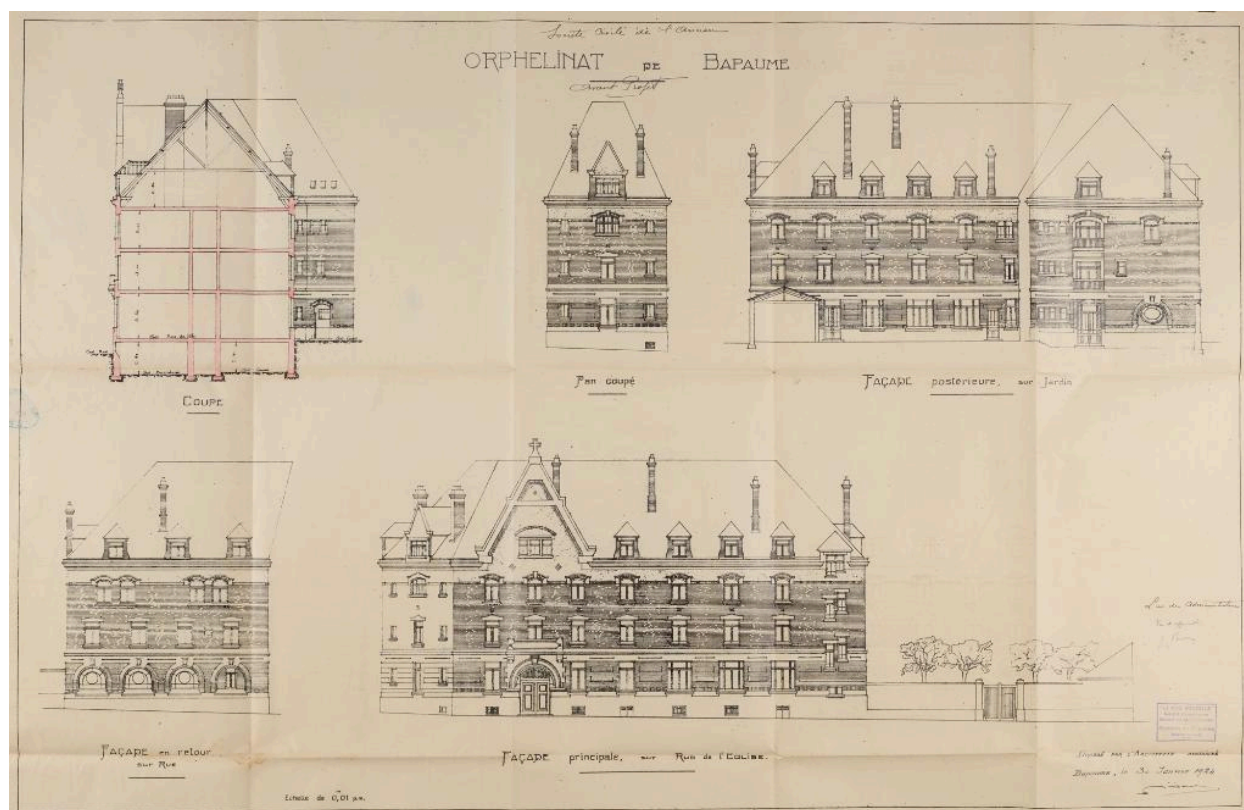
IVR32\_20196200946NUC1A

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : coupe, façade du pan coupé, façade postérieure sur jardin, façade en retour sur rue, façade principale sur rue de l'église. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924. (AD Pas-de-Calais, 10R9/97, dossier n°1463).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R 9/97. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier 1463. Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume. Orphelinat et dépendances à Bapaume : plans, élévations, devis descriptif.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : coupe, façade du pan coupé, façade postérieure sur jardin, façade en retour sur rue, façade principale sur rue de l'église. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée avec les cours, préaux, jardins et potager. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E.Bidard, architecte, le 18 juillet 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans 1er et 2e étage. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans des caves et sous-sols et des combles. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.

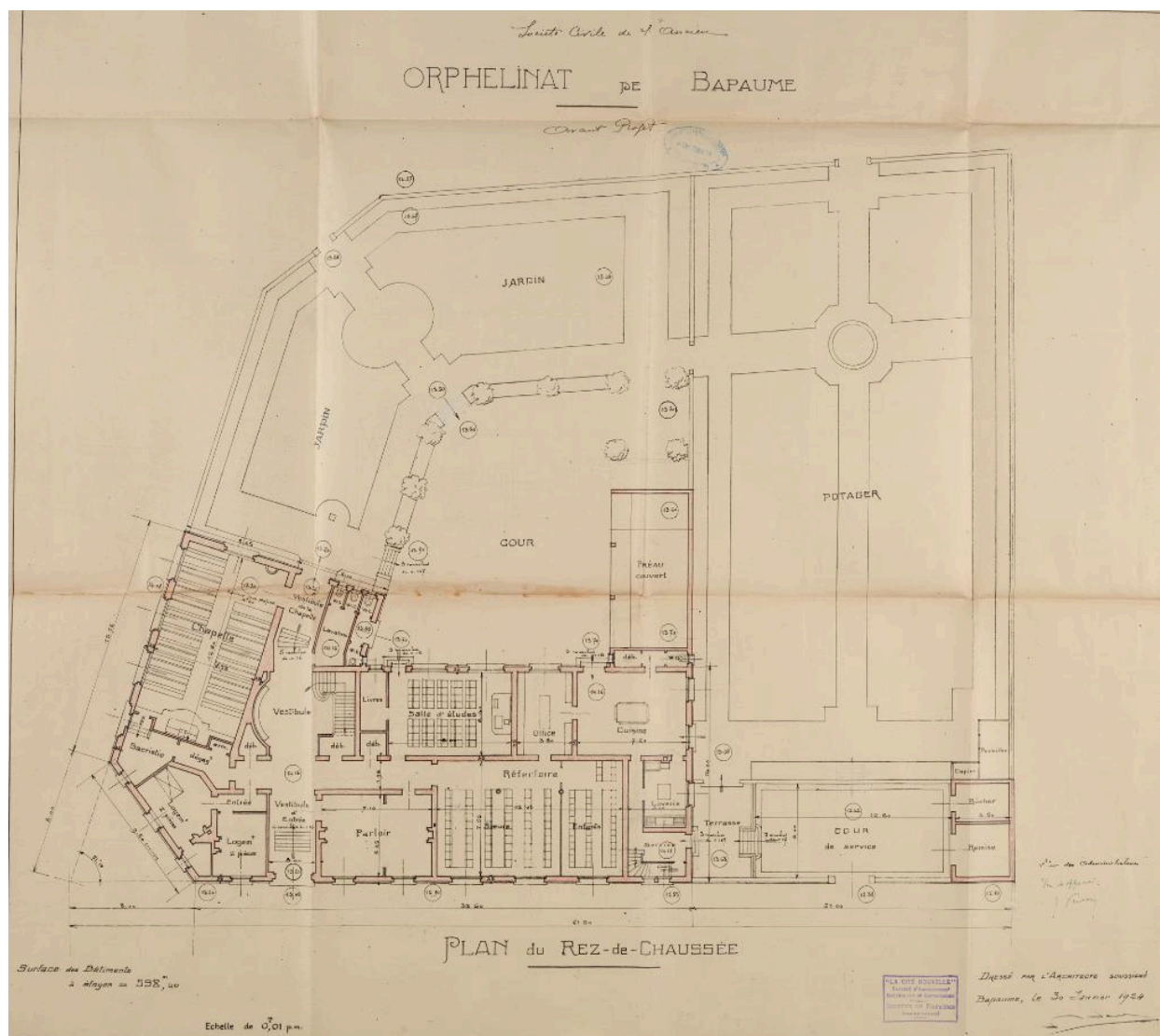
IVR32\_20216200211NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée avec les cours, préaux, jardins et potager. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924. (AD Pas-de-Calais, 10R9/97, dossier n°1463).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R 9/97. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier 1463. Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume. Orphelinat et dépendances à Bapaume : plans, élévations, devis descriptif.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

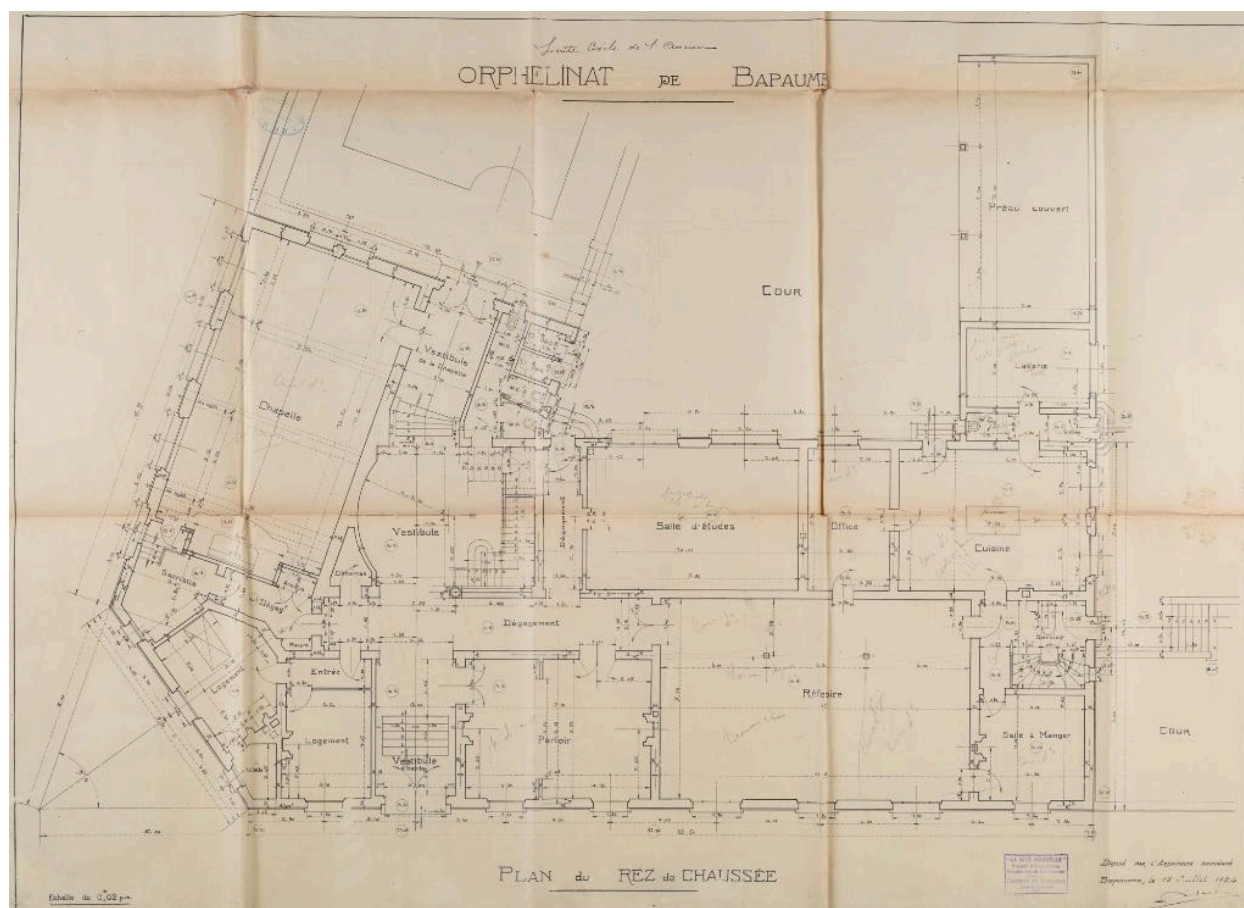
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : coupe, façade du pan coupé, façade postérieure sur jardin, façade en retour sur rue, façade principale sur rue de l'église. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée avec les cours, préaux, jardins et potager. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E.Bidard, architecte, le 18 juillet 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans 1er et 2e étage. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans des caves et sous-sols et des combles. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.

IVR32\_20216200208NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E.Bidard, architecte, le 18 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, 10R9/97, dossier n°1463).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R 9/97. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier 1463. Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume. Orphelinat et dépendances à Bapaume : plans, élévations, devis descriptif.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

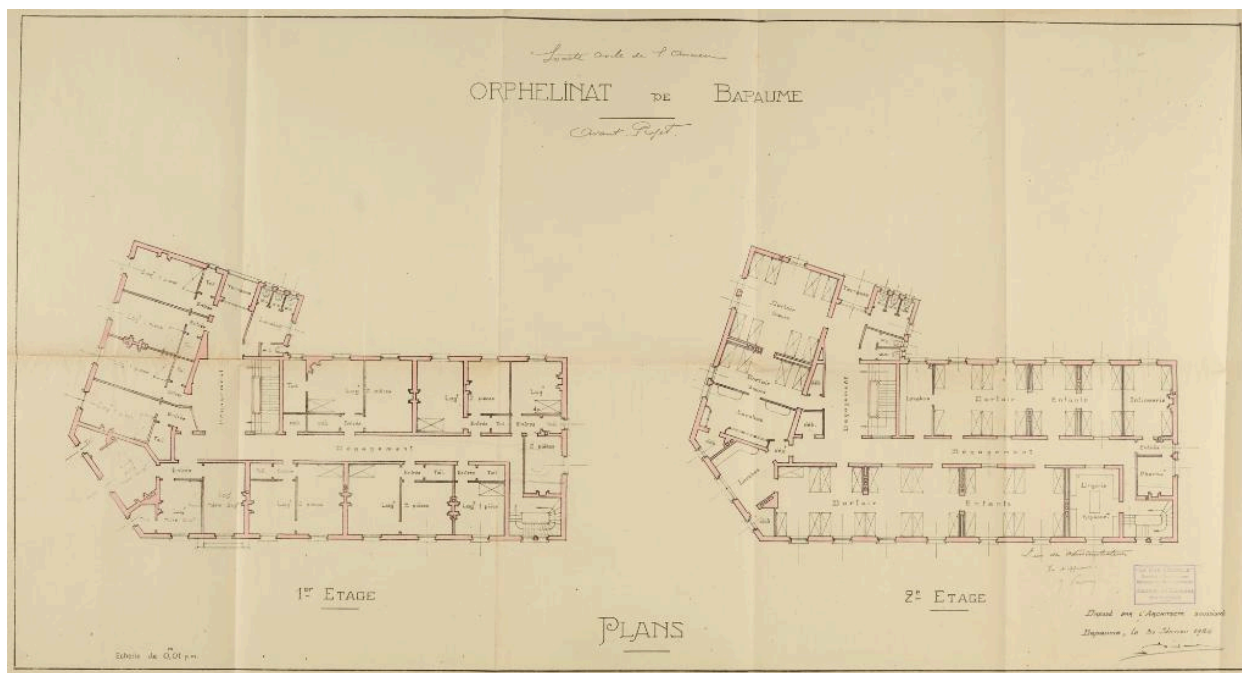
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : coupe, façade du pan coupé, façade postérieure sur jardin, façade en retour sur rue, façade principale sur rue de l'église. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée avec les cours, préaux, jardins et potager. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E.Bidard, architecte, le 18 juillet 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans 1er et 2e étage. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans des caves et sous-sols et des combles. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.

IVR32\_20216200206NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans 1er et 2e étage. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.(AD Pas-de-Calais, 10R9/97, dossier n°1463).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R 9/97. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier 1463. Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume. Orphelinat et dépendances à Bapaume : plans, élévations, devis descriptif.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : coupe, façade du pan coupé, façade postérieure sur jardin, façade en retour sur rue, façade principale sur rue de l'église. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée avec les cours, préaux, jardins et potager. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E.Bidard, architecte, le 18 juillet 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans 1er et 2e étage. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans des caves et sous-sols et des combles. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.

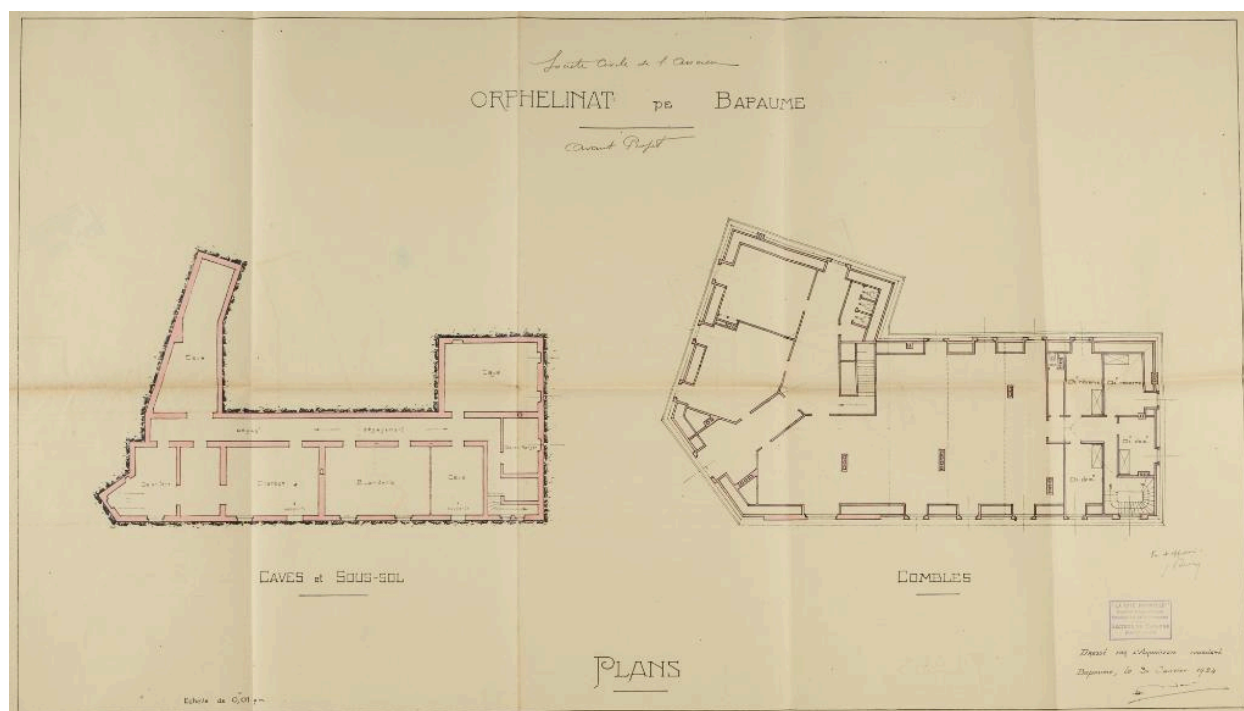
IVR32\_20216200209NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans des caves et sous-sols et des combles. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924. (AD Pas-de-Calais, 10R9/97, dossier n°1463).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R 9/97. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier 1463. Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume. Orphelinat et dépendances à Bapaume : plans, élévations, devis descriptif.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : coupe, façade du pan coupé, façade postérieure sur jardin, façade en retour sur rue, façade principale sur rue de l'église. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée avec les cours, préaux, jardins et potager. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E.Bidard, architecte, le 18 juillet 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans 1er et 2e étage. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.
- Société civile de l'ancien orphelinat de Bapaume : plans des caves et sous-sols et des combles. Signé et daté E.Bidard, architecte, et "l'un des administrateurs", le 30 janvier 1924.

IVR32\_20216200207NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bapaume - Orphelinat. Photo Coquerez - Dessailly. Carte postale, vers 1935 (coll. part.). Vue générale.

IVR32\_20206200025NUCAB

Auteur de l'illustration : Bouvet Hubert

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Bapaume - vue prise du donjon. Carte postale, vers 1940 (coll. part.). Vue sur la cour, les jardins et la façade arrière de l'orphelinat.

IVR32\_20196200942NUC1A

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis l'angle des rues de l'église et de Flandres-Dunkerque.

IVR32\_20196200367NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue arrière des bâtiments depuis la rue du donjon.

IVR32\_20216200593NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Détail de la façade sur la rue de l'église : porte d'entrée et fronton-pignon.

IVR32\_20196200366NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade rue de Flandres-Dunkerque.

IVR32\_20216200594NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Détail du décor du fronton avec la statue de la Vierge.

IVR32\_20216200571NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation